



Fédération des syndicats de travailleurs du rail

17 boulevard de la libération - 93200 - Saint Denis

Tel 01 42 43 35 75 - Fax 01 42 43 36 67

federation-sudrail@wanadoo.fr



Liaison Transport & Commercial

Luttons pour un chemin de fer public, social et responsable en défendant nos emplois et le RH 0077 !

Les agents SNCF du service commercial voyageurs en gare sont irremplaçables et indispensables au fonctionnement du service public ferroviaire.

Mais la gestion des dirigeants de la SNCF ne mise plus que sur un modèle économique de diminution des coûts, tant matériels qu'humains. **Dans ce cadre là, ce sont des centaines d'emplois qui seraient supprimés en 2016.**

La réduction de l'amplitude d'ouverture des points de ventes, la suppression massive de guichets, la fermeture de boutiques et de gares TER sont des choix désastreux.

L'entreprise SNCF se désengage du territoire et renonce à être un véritable service public.

Internet et les nouvelles BLS - qui malgré les mois d'expérimentation ne sont pas fiables - sont les outils de cette politique.

A Grenoble, la SNCF se met en retrait de la vente des billets régionaux pour créer un point de vente dit « intermodal » en cogestion avec une filiale de Transdev. Des salariés des deux sociétés interviennent depuis le 1er avril 2016 côte à côte dans le même bureau. A Dijon, la vente des billets régionaux est effectuée par la filiale SNCF Itiremia.

La destruction du maillage des Bureaux de Contrôle Comptable et des Caisses se poursuit. Rares sont celles et ceux qui partiront à 500 km pour continuer à travailler dans un BCC ou dans une caisse ; leurs compétences professionnelles seront perdues. Les EIM se remplissent d'agents dont le poste a été supprimé.

Les agents d'Escale des gares voient leurs postes se réduire comme peau de chagrin, en contradiction avec les annonces régulières des dirigeants et ministres. Ainsi : le projet Paris-Lyon qui sédentarise les contrôleurs et annonce la multiplication des trains circulant sans contrôleurs (EAS) ; l'externalisation de l'accueil aux usagers par des filiales ou boîtes privées (Itiremia, City One) et même par des associations faisant soit disant de l'insertion (Promevil) ; la multiplication des agents de sécurité d'entreprises privées telles Lancry, Atalian, etc... ; le nouveau mobilier « Accueil » qui privilégie les tablettes utilisables directement par les usagers ; le robot Pepper expérimenté en Pays de Loire...

Pourtant, les agents SNCF sont partout en nombre insuffisant au regard du nombre de voyageurs. Cela entraîne une dégradation des conditions d'emplois pour les cheminots et de mauvaises conditions de transport pour les usagers.

Avec les Equipes Mobiles de Lignes la SNCF sacrifie les gares. Ces équipes d'agents SNCF vont en voiture de gare en gare, laissant la plupart du temps les emprises SNCF sans cheminot au contact avec les usagers, alors qu'il faudrait la présence d'agents SNCF dans les gares du premier au dernier train.

La direction et les pouvoirs publics ont choisi au contraire de réduire le personnel au statut et de se focaliser sur la lutte anti-fraude et des opérations exceptionnelles. A cette fin, l'assermentation des agents des gares semble vouloir être systématisée, c'est à dire la

possibilité de verbalisation par les cheminots sédentaires. Mais dès lors ils seront en difficulté pour verbaliser dans leurs gares, cela créant une confusion des rôles préjudiciable pour les agents et une mise en concurrence à moindre coût avec nos collègues contrôleurs.

Dans le même temps, en Ile de France, la direction veut faire peser le manque de personnel sur les agents à travers la mise en place des « Petits Collectifs » : un ACM et dix agents prévus pour travailler auraient à décider des postes à tenir en priorité au quotidien, comme des congés à accorder ! L'équipe se gèrerait en remplacement mutuel

entre agents et la réserve serait de fait supprimée.

Si la politique commerciale de la SNCF pénalise fortement les usagers et le mode de transport ferroviaire, nombre d'incivilités subies par les cheminots sont directement liées à la politique tarifaire. La modification des conditions d'échanges et de remboursements des billets grandes lignes à partir du 1^{er} avril, pour toujours faire payer plus celles et ceux qui voyagent, en est un exemple bien éloigné de ce que devrait être une tarification de service public rendant les trains accessibles.

Les suppressions d'emplois, la casse des métiers, la précarité, les externalisations, les choix de la politique commerciale et ses conséquences sur notre boulot au quotidien nécessitent une réponse d'envergure !

C'est une nécessité de ne pas laisser se dégrader encore cette situation désastreuse du Commercial Voyageurs et de riposter collectivement, alors même que la SNCF et le gouvernement confirment, après la parution de la deuxième version du « décret socle », qu'ils souhaitent le dumping social pour le secteur ferroviaire.

Les cadeaux annoncés par le gouvernement, sur le dos des travailleurs, aux entreprises du secteur ferroviaire sont très lourds : fin des 52 repos doubles, fin des 22 repos dominicaux par an, fin des cadrages par rapport aux coupures, mise en place d'une mobilité géographique quotidienne en élargissant notre lieu d'affectation sur un rayon de 50 km, aggravation de la pénibilité en augmentant d'une heure les durées maximales et moyennes du travail, en réduisant significativement nos repos périodiques, en modifiant notre roulement jusqu'à 24h avant la prise de service et nos horaires de travail jusqu'à 1 heure avant la prise de service...

La fédération SUD-Rail appelle les cheminot-e-s du Commercial Voyageurs à participer massivement à la construction d'un rapport de force pour gagner !

Après les grèves massives des 9 et 31 mars, il est temps de décider ensemble d'un mouvement de grève reconductible capable de refuser la régression sociale et d'imposer :

- **un décret sur l'organisation et le temps de travail dans le secteur ferroviaire avec comme base le RH 0077**
- **l'arrêt des suppressions d'emplois, de la casse des métiers, de la souffrance au travail**
- **dans le cadre d'une convergence des luttes avec les salariés du public et du privé : le retrait de la loi Travail.**

LA POLITIQUE DU CHIFFRE À LA SNCF

